



Politiques sociales, actions de solidarité et de lutte contre toutes les exclusions

Réaffirmer la primauté de l'éducatif et du soin sur le répressif

Des élections de 2012, de leur résultat et du nouveau gouvernement, les Ceméa espéraient un changement notable de politique qui viendrait mettre un terme à des orientations inquiétantes de politiques sociales dégradantes vécue sous l'ère de la précédente Présidence de la République. Or, que ce soit en matière de justice sociale, de santé, le changement n'est pas encore arrivé, pis, certaines options sont maintenues comme en témoigne le Plan Autisme. Les Ceméa ne peuvent que redoubler de vigilance pour poursuivre leurs dynamiques résistantes, rappeler avec force la primauté de l'éducatif, du soin, sur le répressif. Les approches éducatives, cliniques constituent un atout pour interroger autrement les modalités de prise en charge en valorisant une approche globale du sujet, l'importance des connexions avec les structures de droit commun, le dépassement des cloisonnements institutionnels. Il ne s'agit pas de s'enfermer dans une fonction dénonciatrice, mais de poursuivre un travail d'infléchissement dans un contexte socio-politique relativement contraignant, aux prises avec des injonctions contradictoires, aux orientations gestionnaires parfois déshumanisantes. Il appartient aux Ceméa d'être en alerte, de continuer à inventer des espaces interstitiels féconds malgré les tempêtes. La disparition récente de Jean Oury vient rappeler le devoir de faire institution, de faire collectif.

Sans diaboliser les enjeux de performance qui concerne le social, le médico-social, la culture des résultats de plus en plus prégnante ne peut qu'interroger ce qu'est le sens du métier dans le champ de la relation d'aide. La quête d'espaces de réflexion, d'analyses de pratiques intrinsèquement liées à la nature des métiers du travail social et du soin, apparaît comme une faveur faite aux professionnels lorsqu'elle existe. Il est des espaces à maintenir pour accueillir l'inattendu, l'imprévisible permettant la rencontre, celle-ci ne peut être rangée dans des grilles, ni être quantifiable. Les professionnels du champ se sentent souvent atteints dans leur professionnalité, tant le sens des missions éducatives, soignantes apparaît dénaturé et perverti.

Le constat de l'aggravation des situations de précarité, de difficultés multiples ont donné lieu au lancement d'Assises Territoriales en 2013 en grande région en vue des États généraux du travail social. La commission Travail Social et Santé Mentale des Ceméa a décidé d'apporter sa contribution, elle suit avec vigilance l'évolution.

■ Une offre de formation diversifiée dans le champ du travail social

Les Ceméa disposent de deux écoles de travail social intégrées : le CFPES-ARIF (Association territoriale d'Ile-de-France) à Aubervilliers, le CFPMEA à Montpellier, et sont membres associés du CRFMS-Erasme à Toulouse. Principalement centrées sur les métiers de l'éducation spécialisée, les formations sont multiples et concernent différents publics (moniteurs-éducateurs, éducateurs spécialisés, cadres intermédiaires, directeurs d'établissements, Auxiliaires de Vie Sociale, Assistants Familiaux...). La variété des dispositifs de formations, l'inscription, voire l'ancrage dans des relations partenariales diverses, soulignent la richesse des savoir-faire, la pluralité des compétences. Les éléments qui suivent permettent de repérer quelques champs d'activité, ils ne sauraient ici être considérés comme exhaustifs.

Au CFPES-ARIF d'Aubervilliers

• Les formations DE-Educateurs spécialisés et DE moniteurs éducateurs constituent le socle de l'activité avec l'accueil en 2013 de **97 moniteurs éducateurs** et **195 éducateurs spécialisés**.



À noter en 2013, l'obtention de l'agrément pour la mise en ECTS et l'ajustement du diplôme d'éducateur spécialisé aux normes européennes. Le travail vers de nouvelles logiques de formation, dans un paysage de la formation qui mute s'est poursuivi : les Hautes écoles, et le lien avec l'université, les alliances à établir, un modèle combiné qui vise à mettre en cohérence l'ensemble des diplômes en travail social avec des principes de trame commun puis de spécialisation (auxiliaire technicien, bachelier, master en travail social...).

En formation continue, l'engagement dans la formation CAFERUIS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale) s'est poursuivi avec l'accueil de **30 stagiaires**.

Le pôle VAE du CFPE a accompagné **45 candidats** en 2013 correspondant à 553 heures d'accompagnement, avec une prédominance de la VAE éducateur spécialisé.

En terme de développement, 7 actions ont été conduites, concernant **228 professionnels** et correspondent à **69 séances d'intervention** (groupes d'échanges sur les pratiques, évaluation interne auprès de prévention spécialisée, intervention auprès des cadres intermédiaires de la PJJ du 93, séances d'analyse de pratiques avec la Maison d'Accueil Spécialisée CUC de Limay, étude Recherche-Action auprès des Accueils de Saint-Denis (association Jean Cotxet 93), lieu d'Accueil Innovant Paris 13ème et lieu d'Accueil Innovant Paris 10ème (AJAM).

Au CFPMEA de Montpellier

La formation moniteur éducateur (DE-ME)

Au cours de l'année 2013, ont été accueillis deux types de cursus et cinq promotions : 3 promotions en cursus « classique » de 2 ans (une en fin de cursus, une en cours de cursus, une en ouverture de cursus), en voie directe ou en situation d'emploi ; 2 promotions par la voie de l'apprentissage, cursus de 3 années (un cursus en cours et un début de cursus).

Les effectifs respectifs étaient les suivants :

- ME 2011-2013 : 74 stagiaires de janvier à juin
- ME 2012-2014 (1ère année) : 71 de janvier à Juin ; (2ème année) : 80 de septembre à décembre
- ME 2013-2015 : 71 d'octobre à décembre

- ME apprentissage 2011-14 (2ème année) : 18 apprentis de à janvier à juin ; (3ème année) : 18 apprentis septembre à décembre

- ME apprentissage 2013-2016 : 10 apprentis de septembre à décembre.

Ce sont donc au total près de **70 700 heures stagiaires** qui ont été programmées en centre pour les formations au DEMÉ. Il convient d'y ajouter les heures de visites de stages (près de 200, représentant environ 400 h hors déplacements), de suivis divers (individuels ou collectifs) ainsi que celles assurées sur d'autres cursus de formation (auxiliaires de vie scolaire et formation professionnelle continue en santé mentale).

La formation des assistants familiaux (DE-AF)

L'année 2013 a été celle de l'élargissement des formations mises en œuvre par le CNFPT, et menées par les Ceméa dans le Languedoc Roussillon. En effet, après son engagement en 2011, sollicité par le Conseil général de l'Hérault et celui de 2012 par le Conseil général des Pyrénées Orientales, c'est le Conseil général du Gard qui a fait appel aux Ceméa en janvier 2013 et le Conseil général de la Lozère pour une formation dans le cadre de l'appel d'offre du CNFPT, démarrée en mai 2013.

Pour le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, ces formations s'inscrivent dans une continuité des actions engagées les années auparavant depuis la mise en place du DEAF avec ces départements. Sur chaque site de formation, deux promotions se forment en parallèle. C'est ainsi que **179 personnes** ont participé à la formation au DEAF dont 7 en complément de formation.

À ces formations s'ajoutent les modules de Formation Permanente Continue sous la forme de 2 actions d'analyse des pratiques :

- une qui concerne les assistants familiaux du Conseil général de l'Hérault : accompagnement de 16 groupes d'Analyse de la Pratique sur ce même département, concernant **172 personnes**,
- une autre qui s'adresse aux assistants familiaux employés par le Conseil général du Gard : un groupe de **12 personnes** effectuant un travail collectif d'analyse de la pratique et de 2 groupes dont les séances sont individuelles.

La formation des auxiliaires de vie sociale (DE-AVS)

Les Ceméa du Languedoc-Roussillon pilotent et ont encadré huit promotions (Béziers, Lodève, Perpignan, Céret, Nîmes, Montpellier (2 groupes) et Narbonne) du mois d'octobre 2013 à juin 2014. 69 stagiaires ont été présentés au jury de février 2014. Le taux de réussite est de 80%. Les candidats qui ont échoué, ont été accompagnés par les formateurs du centre de formation des Ceméa pour une nouvelle présentation à l'examen de juillet 2014. Cette formation professionnelle au premier niveau de qualification (niveau V) reste un outil indispensable de valorisation des personnes et des professionnels. Elle permet bien souvent pour celles ou ceux qui ont rencontré « l'échec » tout au long de leur

parcours de vie, de reprendre confiance dans leur capacité personnelle et d'accéder à l'emploi. Pour d'autres de se projeter dans un projet d'évolution personnelle et/ou professionnelle.

La reconnaissance des Ceméa sur les territoires n'est plus à prouver. A été construit un réseau de partenariat qui permet de faire face à la difficulté récurrente de trouver des stages en site qualifiant. La délocalisation des formations répond à une véritable attente de formation sur les territoires. De plus elle permet, pour les personnes éloignées géographiquement du centre de formation et/ou ayant des difficultés financières, de trouver prêt de chez elle, une formation diplômante et un emploi à la clef.

Au CRFMS ERASME Toulouse

Les actions de formation du CRFMS ont concerné 70 stagiaires en formation Moniteurs éducateurs : 70 stagiaires et 131 éducateurs stagiaires.

Il est à noter des actions de formation en partenariat avec d'autres instituts :

- CFA Educateur spécialisé (Institut Saint-Simon à Albi),
- TISF (avec les Instituts Saint-Simon et Limayrac à Toulouse),
- CAFERIUS et CAFDES (avec le CRFPFD et l'Institut Saint-Simon à Toulouse).

Les auxiliaires de vie scolaire – avs – et les emplois de vie scolaire – evs

Un dispositif de collaboration entre le CRFMS, l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Haute Garonne (AD PEP 31), le DAVA (dispositif académique de validation des acquis –académie de Toulouse), les IFSI du CH G Marchant et du CHI Val d'Ariège, et l'Institut de Limayrac a été renouvelé cette année pour la mise en place de formations des AVS et EVS. Ces formations sont proposées sur 4 départements : La Haute Garonne, le Tarn et Garonne, le Tarn et l'Ariège. Ce dispositif a concerné plus de 210 stagiaires pour un nombre total de 419 heures de formation.

Études - Relations avec l'université

Ce projet d'Étude / Expérimentation sur l'articulation du sanitaire et du social en cours est mené conjointement avec l'IFSI Marchant. Différents partenaires sont associés à cette étude : la veille sociale CCAS de Toulouse, l'Institut des Jeunes Aveugles de Toulouse, le Centre Départemental Enfance et Famille, le Pôle Psychiatrie Infanto-Juvenile Hôpital Marchant. L'étude porte sur l'articulation des pratiques entre infirmiers et éducateurs spécialisés.

L'implication dans le cadre des mobilités européennes et internationales se poursuit. Titulaire de la charte Erasmus depuis 2010 et redemandée cette année pour 2014-2020 Erasmus +. Inscrit sur le consortium de la région Érasme regroupe ses moyens sur le sanitaire et le social afin de mutualiser ses ressources pour la mobilité Erasmus tant pour les mobilités du personnel que pour les mobilités étudiants. Au total pour l'année 2013, 47 étudiants du centre de formation, soit un quart de l'effectif (DEME et DEES), ont été concernés par une mobilité.

Les journées d'étude – les conférences – les séminaires

Elles mettent également en évidence deux dimensions portées par le CRFMS :

- Les pratiques institutionnelles pour faire vivre le collectif et soutenir les personnes.
- La lutte contre les stéréotypes de genre et la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le travail social.



■ Politiques sociales, un engagement au niveau européen

L'engagement auprès du réseau Solidar notamment dans son volet « Affaires sociales » se poursuit au sein du Comité des Affaires sociales et celui de l'Éducation, en lien étroit avec le pôle Europe et International des Ceméa et le réseau Ceméa. Il s'agit de peser dans cette Europe économique qui nie les situations sociales dans leurs réalités. À l'instar du poids des exclusions sociales en France, la situation en Europe n'en demeure pas moins alarmante. Le « tout économique libéral » doit être contré en mobilisant différents réseaux, c'est un des enjeux de cette alliance. L'atout des Ceméa réside dans les orientations du mouvement, des connaissances et des savoir-faire dans le champ du travail social, leur implication dans des territoires divers. L'expertise est présente et s'appuie sur des situations concrètes (des Associations territoriales et des établissements de formation du travail social), il s'agit là d'une plus-value. Différents travaux avec l'appui du réseau Ceméa, et aussi avec Solidar ont permis la construction d'ateliers, d'interventions qui ont jalonné l'année 2013 en présence d'autres membres européens. Pour citer les thématiques de quelques-uns : le « vivre ensemble », les enjeux migratoires, les démarches communautaires, les innovations sociales, le système de la Protection de l'Enfance, le mode d'encadrement des structures médico-sociales, les compétences dans le cadre de l'éducation non formelle. Ont participé ou contribué à ce type d'actions, les Associations territoriales des **Ceméa de Basse-Normandie, du Nord-Pas-de-Calais, du Languedoc-Roussillon, d'Aquitaine, Erasme Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes**, la commission nationale du secteur Travail social et Santé mentale des Ceméa ainsi que des membres du groupe d'appui du pôle Europe et International et du secteur Animation des Ceméa.

L'engagement des Ceméa au niveau européen dans la formation des formateurs, des travailleurs sociaux, des cadres du médico-social, se traduit par des actions diverses sur l'ensemble du territoire national, avec et dans d'autres pays. Les rencontres de professionnels dans le champ du travail social sont un atout pour dépasser les représentations, découvrir des identités de métier dans les pays respectifs, les pratiques professionnelles en cours, les problématiques complexes rencontrées dans le champ de l'éducation spécialisée, de l'animation sociale mais également prendre la mesure de la montée des extrémismes en Europe et, réinterroger et contextualiser en permanence les enjeux des interventions des Ceméa.

PETITE ENFANCE

Diversification de l'offre de formation en Ile-de-France

Les **Ceméa d'Ile-de-France** ont obtenu la labellisation pour mettre en place des formations d'employés familiaux... Cette diversification d'activité correspond aux besoins de formation sur le territoire du 93 (Seine Saint-Denis) concernant les jeunes enfants.

La labellisation IPERIA permet de dispenser la formation initiale, la formation continue et la VAE dans le cadre des formations Assistants maternelles/gardes d'enfants, des employés familiaux, des assistants de vie dépendance.

Ce travail a été l'occasion d'amorcer une nouvelle dynamique de construction avec des territoires Franciliens. Les démarches de co/construction avec 3 réseaux assistant(e)s maternel(le)s (**Pantin, Aubervilliers, La Courneuve**), le rapprochement avec la PMI du 93 sont accueillis très positivement localement. Cette diversification s'élabore en fédérant les ressources internes des Ceméa (cfpes/infop/mission école) et en poursuivant le partenariat de sens avec le CERPE.



Les Ceméa, leur place au sein d'UNAFORIS



Du côté des établissements de formation, les grandes manœuvres interinstitutionnelles engagées depuis plusieurs années ont conduit depuis 2011 à un fort changement dans le paysage. UNAFORIS existe (Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale), c'est un réseau national unique des établissements de formation aux professions du travail social qui regroupe maintenant tous les centres de formation du secteur social. Il était nécessaire d'en être ; les centres du réseau Ceméa y sont et avec des responsabilités inter-régionales et nationales. Dans le même temps, les plateformes régionales s'organisent, parfois avec difficulté et le projet des HEPASS Hautes écoles fait son chemin cahin-caha. C'est avec attention que les Ceméa ont suivi la conférence de consensus sur la recherche en/dans/sur le travail social en 2013 : l'enjeu d'une meilleure visibilité du travail social dans le monde académique y est affirmé, comme la reconnaissance de l'existence de « savoirs professionnels » irréductibles aux apports théoriques des disciplines scientifiques constituées. Ne pas adhérer à UNAFORIS, c'est s'exclure des lieux de construction des formations du social. Adhérer à UNAFORIS dans une position dynamique, c'est d'une certaine façon marquer une position qui s'assume d'une conception clinique du sujet peu compatible avec les logiques gestionnaires et des bonnes pratiques promotionnées par bon nombre, au nom des nécessaires évolutions. Être membre d'UNAFORIS, c'est donc se mettre en tension d'une revendication qui réfère à la fois à l'éducation populaire et à l'éducation nouvelle. A été mise en avant non pas une position d'établissements des Ceméa mais une position de réseau d'un mouvement de recherche pédagogique, riche d'une histoire et dans lequel la question des métiers du social est inscrite quasiment depuis sa création. La recherche de partenariats de sens demeure. L'expérimentation de ces plateformes avec des établissements qui partagent les orientations des Ceméa, continue à être explorée notamment en Ile-de-France. D'autres formes de collaboration restent également à inventer au-delà des diplômes du travail social.

■ Insertion sociale et professionnelle

Les Ceméa sont engagés dans des actions très diverses explicitement référées au champ de l'insertion sociale et professionnelle : accompagnement de demandeurs d'emplois dans le cadre du RSA, aides à l'insertion par l'économique, plateformes et tremplins divers, interventions en détention, dispositifs pour jeunes de moins de 25 ans, formations pré-qualifiantes. Elles sont construites en réponse à des appels d'offres de Régions, de Conseils généraux, ou de missions locales, ou bien construites en partenariat avec le Ministère de la Justice, ou prenant explicitement en compte l'accompagnement de personnes en difficulté d'insertion dans le cadre de formations du type « pré-qualification, découverte des métiers de l'animation ». Ainsi, douze Associations territoriales ont été actives : Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Franche-Comté, Guadeloupe, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, La Réunion, Midi-Pyrénées, Picardie, Mayotte. La relance d'un groupe national Insertion constitue un axe majeur pour travailler les dynamiques nationales et régionales.

Un dispositif SIEG, pionnier en Picardie

Depuis trois ans, les Ceméa sont mandatés par le Conseil régional de Picardie pour conduire une action d'insertion professionnelle dans le cadre du SIEG (Service d'Intérêt Economique Général). En 2013, ont été accueillis environ **30 stagiaires** en entrées et sorties permanentes au sein des Ceméa de Picardie. Les personnes sont âgées de 16 à 55 ans, elles n'ont pas de diplôme et sont -pour les plus jeunes notamment- « fâchés » avec l'école. Ce parcours a une durée de six mois en moyenne, renouvelable jusqu'à huit mois.

L'objectif fixé par le Conseil régional reste la définition d'un projet professionnel et l'entrée en formation qualifiante de niveau CAP (avec un système de priorité sur des Parcours Sécurisés Qualifiants dans le domaine de l'industrie, le bâtiment, l'hôtellerie-restauration et l'agriculture-environnement) ou l'insertion par l'emploi direct (notamment via des contrats aidés à la suite de stages en entreprise ou apprentissage). La démarche journalistique et culturelle choisie permet d'appréhender de façon moins formelle et formative le projet de chaque stagiaire.

En amont, bien des freins doivent être levés et un travail est mené avec eux sur la prise de confiance, l'autonomie, les savoirs de base (français, mathématiques, connaissances générales) et les savoir-être. Sont accueillies en effet des personnes fragilisées, précarisées, en souffrance sociale, psychologique, économique et pas toujours prêts à intégrer les contraintes du monde du travail.

Par ailleurs, le dispositif SIEG -pionnier en Picardie par rapport au reste du territoire national puisqu'il n'entre pas dans le cadre des règles des marchés publics- comporte des particularités administratives et financières qu'il a fallu apprivoiser. L'encadrement et l'évaluation pédagogiques et financières est exigeant mais a contrario, les Ceméa ont pu construire des partenariats solides avec des organismes de formation qualifiants, le réseau d'accueil (Mission locale et Cap emploi). Avec le Conseil régional, une coopération certaine s'est affirmée dans ce domaine.

Formation Français Langue étrangère, un partenariat Conseil régional de Picardie / Ceméa / RESF

Une deuxième session de formation (du 12 septembre au 20 décembre 2013) a été mise en place pour permettre à des « débutés », primo arrivants, interdits de séjour (essentiellement originaires des pays d'Europe de l'est) d'acquérir les outils leur permettant de s'intégrer dans la société française en dominant les bases du langage en langue française, des repères historiques et géographiques de la France, de les rendre autonomes par l'utilisation des outils informatiques, notamment internet.

L'objectif est de permettre l'autonomie totale socio-langagière des migrants pour permettre aux apprenant(e)s de développer leurs compétences de communication à et notamment :

- dans les relations transactionnelles ou de service : les échanges avec les administrations, les services sociaux ou dans le domaine de la consommation, où les locuteurs occupent une place spécifique (fonctionnaire/usager, vendeur/client, etc.) ;
- dans les relations interpersonnelles : échanges entre des locuteurs qui interagissent de personne à personne, sans rôle prédéfini par la situation ; ce sont les multiples contacts de la vie quotidienne avec les voisins, les amis, la famille, les rencontres de passage, etc. ;
- dans les relations professionnelles : sur le lieu de travail ou dans le domaine de l'insertion professionnelle.

L'enseignement/apprentissage de la langue française, qui ne saurait se réduire à l'acquisition de compétences linguistiques « techniques » ou même pragmatiques, doit pouvoir incorporer l'énoncé des principes fondamentaux démocratiques et républicains.

Il ne s'agit pas de cours d'éducation politique ex-cathedra, mais d'une sensibilisation concrète à ces valeurs par le choix de documents pédagogiques, de thèmes faisant référence aux principes fondamentaux de la République française, par l'introduction à chaque fois qu'il est possible d'un « volet citoyen » aux séances pédagogiques centrées sur la langue et les pratiques langagières en tant que telles.



Verbatim

« Apprendre le français c'est comme être sur un bateau. Les cours de français sont comme un bateau qui me permet de traverser le lac et de rejoindre la terre. Quand je suis arrivée, la langue était comme de l'eau où je pouvais me noyer. Si je ne comprends pas le mot rendez-vous, je ne peux pas avoir de rendez-vous pour faire avancer mon dossier. »

« Apprendre le français, ça sert à comprendre, parler, écrire, ne pas avoir honte quand je discute avec des personnes. Lire des livres, de la poésie, ça me manque. Ce sera un plaisir d'aller à la bibliothèque quand j'aurai fait des progrès. Je voudrais habiter la langue comme j'habite ici. »

■ Ceméa – PJJ, un partenariat qui se renforce



L'accord-cadre Ceméa-Protection Judiciaire de la Jeunesse construit autour de quatre axes a pris forme progressivement mais fortement au sein du réseau, renforçant une dynamique partenariale :

- La pérennisation du partenariat dans le cadre du Festival du film d'éducation (FFE).
- Le déploiement des éditions décentralisées du FFE en lien avec les structures de la PJJ.
- La formation des professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- Les activités en direction des mineurs sous protection judiciaire (mesures de réparation, travail d'intérêt général, stages de citoyenneté...).

Les Ceméa ont contribué ainsi à la formation de plusieurs acteurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (élèves de la classe préparatoire, éducateurs, psychologues, responsables d'Unités Éducatives, directeurs de service). La conception de l'agir des Ceméa intéresse vivement les professionnels de la PJJ.

Ce sont environ **400 stagiaires**, professionnels de l'ENPJJ et la PJJ venant de toutes les régions de France qui ont participé aux actions des Ceméa, celles-ci ont mobilisé principalement le secteur du Travail Social et de la Santé Mentale (TSSM), et quelques Associations territoriales des **Ceméa Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, Picardie, et PACA**.

Des interventions dans le cadre principalement de journées d'études, de contribution à des tables rondes, de formations sur site, d'interventions en formation continue ont été consacrées à l'intervention éducative dans un cadre judiciaire, à l'accès à la culture des personnes sous main de justice, aux situations d'errance, aux activités de médiation, à l'éducation aux médias, à l'accompagnement culturel, à la dimension interculturelle, à l'analyse des situations éducatives, de pratiques professionnelles.

Par ailleurs, le partenariat des Ceméa avec la Direction de la PJJ et avec l'ENPJJ se renforce d'année en année à travers l'édition nationale du Festival du film d'éducation et notamment ses éditions décentralisées en mobilisant les acteurs nationaux et régionaux de la PJJ :

- Avec une dimension du développement sur tout le territoire par le biais des manifestations et diffusions décentralisées, qui permet une consolidation des partenariats locaux de la PJJ avec les Ceméa. L'accueil de **15 éducateurs stagiaires** de l'ENPJJ sur trois éditions décentralisées a renforcé cette dimension dans leur parcours de formation (**Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais**).
- Dans une association progressive des Pôles Territoriaux de Formation de la PJJ à cette aventure pour valoriser le cinéma comme support de formation auprès des futurs professionnels en charge d'adolescents en grande difficulté (ex : Associations territoriales des Ceméa **d'Aquitaine, de l'Île de la Réunion, de Mayotte**).
- À travers des actions pendant le festival et ses échos, voire en amont ou en aval par le biais d'activités périphériques concourant au développement de l'accès à la culture pour les personnes sous main de justice. Il s'agit notamment de

renforcer le « vivre ensemble » à travers le vécu d'ateliers, d'animations collectives, de débats, de temps conviviaux. À l'appui des savoir-faire des Ceméa, des animations auprès des jeunes trouvent tout leur sens au sein des structures éducatives de la PJJ, voire en détention. Cette orientation est progressivement investie sur les territoires **Auvergne, Languedoc-Roussillon, Pays-de-la-Loire, Île de la Réunion, Martinique, Mayotte, Guyane**.

Enfin, les actions en direction même des mineurs sont en marche pour les accueillir dans le cadre de mesures éducatives diverses, dans des dispositifs d'insertion, au sein de festivals (Avignon, Aurillac, Bourges), voire en lien avec des manifestations culturelles conduites par la PJJ telles que les *Rencontres Scène Jeunesse (Ceméa Languedoc-Roussillon)*, *Le parcours du goût (Ceméa Guadeloupe)*. Les expériences de conduite d'actions collectives dans le cadre de mesures de réparation (Ceméa Ile-de-France/Ceméa Centre), de projets d'insertion autour du jardin créole, (**Ceméa Guadeloupe**), ou d'accompagnement par le sport et l'animation (**Ceméa Picardie**), d'accompagnement culturel *Plein les yeux à Aurillac (Ceméa Auvergne)* en sont quelques exemples. Différentes actions ont été également conduites en détention auprès de mineurs, de majeurs incarcérés, par les **Ceméa de Haute Normandie, de Guadeloupe, de l'Île de la Réunion, du Nord-Pas-de-Calais, du Languedoc-Roussillon, de Rhône-Alpes et d'Auvergne**. Principalement centrées sur la construction de films d'animations, d'accompagnement culturel du film, elles concourent à l'accès à la culture des publics sous main de justice, à la lutte contre l'illettrisme. Celles-ci commencent à se déployer davantage en partenariat avec l'Administration Pénitentiaire, et avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse. De même, l'engagement des Ceméa dans la formation nationale des bénévoles du GENEPI intervenant essentiellement en milieu carcéral est maintenu. La participation avec les **Ceméa PACA** à la Conférence Européenne sur la création artistique avec les publics sous main de justice en juin 2013, donne à voir un champ de préoccupation et de développement intéressant.



Le Festival du film d'éducation, un partenariat avec la PJJ



La Protection Judiciaire de la Jeunesse est partenaire principal du festival, comme membre cofondateur avec les Ceméa depuis 2005.

La participation et l'engagement de l'ENPJJ, École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse dans ce projet s'inscrivent à la fois au regard :

- De la dimension formation : en effet le festival contribue à la formation des professionnels et futurs professionnels qui seront engagés dans l'action d'éducation auprès des mineurs « sous

main de justice ». Plus précisément, le festival trouve tout son sens dans le cadre des activités de médiation éducative au cœur de l'action éducative. Sont ici travaillés les savoirs, savoir-faire et savoir-être relatifs à la mobilisation de la culture comme outil de (re)médiation éducative, de développement personnel et de valorisation de l'estime de soi pour des éducateurs apprenants qui auront à investir ces questions auprès des mineurs dont ils auront la charge. Le cinéma, par la place évidente qu'il occupe dans la vie de ces jeunes, constitue un support précieux à l'apprentissage de la pédagogie du détour ; il est en soi un formidable objet de formation.

- Du caractère éducatif des films projetés qui portent et recourent les valeurs et les missions de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

- De la dimension de développement sur tout le territoire par des manifestations et diffusions décentralisées qui permet une consolidation des partenariats locaux de la PJJ avec les Ceméa, avec la Culture et au-delà avec les associations d'éducation populaire. En ce sens, le travail inter-institutionnel s'avère être un levier d'apprentissage pour envisager des actions concertées en direction des mineurs.

- De la création d'un outil permettant l'accès à la diffusion dans toutes les structures ou établissements de la PJJ des films : une collection de DVD intégrant la libération des droits pour des projections collectives. À noter, le Prix 2013 attribué au film *La chasse au snark* qui pose la place des éducateurs dans une institution accueillant des jeunes en difficulté cognitive et sociale.

Depuis plusieurs années, le Festival du film d'éducation tente de dépasser les frontières de l'événement pour aller à la rencontre d'un large public, avec une attention particulière concernant les personnes détenues. C'est dans cette logique que les Ceméa diffusent, depuis 2010, des films en prison, pendant le festival. Cette initiative a été renouvelée pendant cette 9^e édition du Festival, avec la projection du film *Ombre et Lumières* d'Antonio Gomez Garcia qui a rassemblé **30 détenus** de la maison d'arrêt, une personne du SPIP d'Évreux et un professeur (projection suivie d'un débat où **12 participants** ont pris la parole...).

Les **Ceméa de Haute-Normandie** ont tenu également un atelier d'analyse filmique à la maison d'arrêt d'Évreux. Animé par un formateur et par le réalisateur professionnel Adrien Rivollier, une dizaine de détenus ont participé à six séances de deux heures, analysant les techniques cinématographiques, les genres, les effets, les messages de plusieurs films, documentaires et journaux télévisés.

Environ **100 professionnels** de la PJJ et quelques structures associatives habilitées justice (Direction Territoriale de la PJJ Haute Normandie, Unités Educatives de Milieu Ouvert, Centres éducatifs fermés, Unités éducatives d'activité de jour, Mission insertion, EPE, Centres éducatifs renforcés) ont participé au festival. Les structures présentes lors de l'édition nationale sont principalement implantées dans la région Haute-Normandie (**Rouen, Evreux, Val de Reuil, Vernon**, etc.) et **Ile de France** de part la proximité géographique. D'autres acteurs dans des fonctions très diverses ont également participé : la DPJJ, la direction de l'ENPJJ et des formateurs, la DIRPJJ Grand Nord.

ECHO D'UN PROJET

Des ateliers pédagogiques dans le cadre de mesures de réparation pénale en Ile-de-France

La réparation pénale est une mesure éducative dans un cadre pénal qui a été introduite en 1993 dans l'ordonnance de 1945, régissant le droit et la justice pénale à l'égard des mineurs. Cette mesure est fondée sur la capacité du mineur à être éduqué et respecte le principe du droit qui veut que le mineur soit responsable et comprenne les conséquences de ses actes. En cela, elle permet un apprentissage de la responsabilité.

C'est dans ce cadre que les **Ceméa Île de France**, en lien avec les **Ceméa Centre**, ont initié cette démarche en région Centre, avec la participation de l'Association AIDAPHI. Une opportunité d'action innovante, des compétences au service du « faire réseau ».

Les ateliers pédagogiques dans le cadre de mesures de Réparation pénale représentent une situation collective aménagée dans une perspective de découverte et d'expérimentation de l'exercice de son libre arbitre pour chaque jeune participant. C'est un réel espace intermédiaire pour commencer à engager un processus de réflexion et de responsabilisation.

Ces ateliers consistent à partir de mises en situations aménagées mêlant le jeu théâtral, des éclairages juridiques, des situations de coconstruction, à vivre et expérimenter diverses postures. Chaque jeune dans ce cadre peut s'interroger, recommencer, transformer à partir du jeu. Cette situation d'atelier est l'occasion d'accompagner un processus de réflexion, d'expérimenter et de construire des choix et un positionnement personnel responsable.

Trois ateliers encadrés par des militants de l'île de France (comédiennes pédagogiques, juristes) se sont déroulés sur une journée en lien avec 3 intervenants en charge du suivi des jeunes.

En 2013, **31 jeunes** ont été concernés. Ce projet se poursuit en 2014, avec l'idée de formaliser cette démarche et de la partager progressivement avec d'autres.



POLITIQUE DU TERRITOIRE

Une formation de Mandataire judiciaire à la Protection des Majeurs



En 2013, la formation et la certification de **10 nouveaux Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM)** s'est achevée aux **Ceméa Nord-Pas de Calais**. Depuis 1988 les Ceméa Nord-Pas de Calais ont investi le champ de la formation tutélaire et forment des mandataires à la protection des majeurs, 2 sessions par an sont organisées. Cette formation rendue obligatoire depuis 2009 et validée par le Certificat National de Compétences MJPM permet de renforcer et d'homogénéiser la qualification des acteurs professionnels dans l'exercice de mesures de protections civiles et sociales de personnes.

Cette promotion accueillie entre septembre 2012 et juin 2013 était composée de salariés au sein de service mandataire à la protection des personnes géré par des associations tutélaire, mais aussi de préposés d'établissement hospitalier et de candidats souhaitant exercer ultérieurement à titre individuel.

À l'occasion d'une remise officielle des certificats, les Ceméa Nord-Pas-de-Calais ont félicité l'ensemble des nouveaux certifiés pour leur réussite et la qualité du travail qu'ils ont fourni. Le groupe a été fort impliqué, soudé, chacun a pu progresser à son rythme et aucun candidat n'a été ajourné. Ce temps officiel a permis aux stagiaires d'exprimer l'intérêt et la qualité de la formation suivie aux Ceméa, de remercier l'équipe pédagogique pour la qualité, le professionnalisme et la diversité des formateurs. Dans la formation, les maîtres de stages jouent aussi un rôle important puisqu'ils accueillent des stagiaires au sein de leur structure et sont impliqués dans l'évolution et la progression des stagiaires.

Avec leur CNC, chaque stagiaire a reçu un code civil, outil qu'ils ont appris à consulter en formation. En s'appuyant dessus ainsi que sur les connaissances et les compétences acquises durant la formation, ils vont pouvoir assister, représenter ou accompagner les personnes qui ne peuvent défendre seules leurs intérêts. La veille professionnelle et la formation continue sont importantes dans l'exercice de cette profession, en 2014, les Ceméa Nord-Pas de Calais proposeront des journées d'études répondant à ces besoins.

À propos des conduites à risque chez les jeunes

Le mythe d'une jeunesse éternellement mal dans sa peau, rebelle, douloureuse, est souvent une manière de désamorcer les tensions réelles qui marquent la jeunesse dans le contexte de nos sociétés... L'autre tentation, non moins contestable, est de promouvoir l'idée que la jeunesse va parfaitement bien aujourd'hui, que la notion de crise ou que l'ampleur des conduites à risque sont de petits phénomènes exagérés par des travailleurs sociaux, des sociologues ou des psychanalystes alarmistes. Les difficultés d'entrée dans la vie sont actuellement considérables et les détresses saillantes touchent entre 15-20 % des adolescents... Emprunté au vocabulaire de la santé publique, le terme de conduites à risque appliqué aux jeunes générations rassemble une série de comportements mettant symboliquement ou réellement l'existence en danger. Ils ont en commun l'exposition délibérée au risque de se blesser ou de mourir, d'hypothéquer son avenir personnel, ou de mettre sa santé en péril : défis, jeux dangereux, tentatives de suicide, fugues, errance, alcoolisation, toxicomanies, troubles alimentaires, vitesse sur les routes, violences, délinquances, relations sexuelles non protégées, refus de poursuivre un traitement médical vital, etc. Ces comportements mettent en péril les possibilités d'intégration sociale du jeune à travers notamment la déscolarisation, et ils aboutissent quelquefois, comme dans l'errance, l'alcoolisation extrême, la « défonce » ou l'adhésion à une secte, à une dissolution provisoire de l'identité. Mais ils sont aussi une expérimentation tâtonnante d'un monde social qui échappe encore. Le risque est là comme une matière première pour se construire. Une pesanteur du mal de vivre amène à négliger toute protection de soi. La question du goût de vivre domine ces comportements où le corps est mis en avant à travers la douleur ou la blessure. Ils sont une interrogation.

David Le Breton
VST n° 119 - Septembre 2013





■ Le réseau national « Jeunes en errance », au cœur des politiques publiques

2013 a été une année de transition dans le conventionnement des Ceméa avec le ministère de l'Action sociale et de la Santé. La convention triennale 2009-2012 n'a pas été reconduite, au profit d'une convention portant sur la seule année 2013, dans l'attente d'une étude globale des conventionnements de ce ministère. Cette situation n'est évidemment pas facilitante pour l'engagement de travaux à plus longs cours. D'autre part, le montant annuel de l'aide publique a été réduit de 30% en juin 2013 alors que les grands axes des actions 2013 étaient déjà engagés. Ce retrait tardif de l'État a encore plus fragilisé le travail à faire.

La convention portait sur 5 axes : relier les structures de terrain, soutenir les actions de ces structures, diffuser les savoirs acquis et les pratiques, expérimenter des réponses adaptées, interagir avec les politiques publiques.

Relier : les informations (bulletins, réunions régionales et nationales, mises en relations) ont concerné **21 « têtes de réseaux » nationales, 259 structures de terrain, 22 chercheurs et consultants, 18 centres de formation, 22 correspondants étrangers**. 5 réseaux régionaux ont fonctionné (Agglomération parisienne, Rhône Alpes-Auvergne, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Haute Garonne-Ariège). En novembre 2013, **90 participants** représentant 55 structures de terrain, services de l'État et institutions associatives, ainsi que **30 étudiants** en travail social, ont participé durant deux jours aux « Journées annuelles » du réseau à Nîmes.

Soutenir : **18 aides méthodologiques** (choix de développement, organisation d'événements locaux...) et pré-diagnostic pour des structures de terrain. **27 accompagnements d'étudiants et de chercheurs** en lien avec les pratiques de terrain.

Diffuser : 4 articles publiés dans des revues scientifiques et/ou professionnelles à comités de lecture. 11 communications et conférences scientifiques et/ou professionnelles. 4 bulletins d'information. 13 interventions en centres de formation et universités. 4 accompagnements de projets journalistiques-médias et interviews.

Expérimenter : pilotage et/ou accompagnement de 5 démarches de recherche-action portant sur le logement des jeunes en errance, la place des femmes et la prostitution, les aspects psycho-pathologiques, la place active des usagers dans les structures.

Interagir : avec la Direction Générale de la Santé dans le cadre de la remise et de l'exploitation de l'étude « Jeunes en errance et addictions » (voir ci-dessous), et pour l'élaboration des recommandations favorisant l'acceptabilité des salles d'injection contrôlée. Avec la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) dans le cadre du projet « Villes solidaires » sur les spécificités « Errance », sur la question logement-hébergement, et sur l'analyse des fonctionnements du SIAO. Avec le cabinet de la Ministre déléguée en charge des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion sur la notion de handicap psychique. Avec la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie sur les démarches de prévention. Avec la Ministre de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et des Sports sur l'insertion des jeunes les plus marginalisés. Avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale sur les jeunes les plus en difficulté (garantie jeunes, jobs à la journée, hébergement-logement).

Avec des services déconcentrés de l'État : DDCSPP Haut Rhin et Doubs, DIR-PJJ Toulouse, DRJSCS Rhône-Alpes. Avec des « têtes de réseau » nationales : Forum Français pour la Sécurité Urbaine, Fédération Addiction, réseau national des équipes mobiles psychiatrie-précarité, ORSPERE, Samusocial International, réseau national des Boutiques Solidarité-Emmaüs, Groupe SOS, FNARS.

Une recherche « Jeunes en errance et addictions »



Cette recherche, commandée fin 2011 aux Ceméa par la Direction Générale de la Santé dans le cadre du plan interministériel de lutte contre la drogue, a été remise en juillet 2013. Le rapport final a été validé par un conseil scientifique constitué d'universitaires et de représentants institutionnels. Elle porte sur deux axes.

- D'une part, la réalisation d'un état des connaissances portant sur les jeunes en errance et sur leurs pratiques addictives, ainsi que celle d'un état des pratiques d'intervention sociale et dans le champ des addictions ; l'ensemble intégrant une analyse commentée de la bibliographie scientifique et professionnelle existante.

- D'autre part, elle aboutit à la formulation de propositions d'évolution et d'innovation des pratiques. Le document final s'adresse à la fois aux intervenants de terrain, professionnels et bénévoles, aux responsables des structures d'action sociale, ainsi qu'aux décideurs politiques et administratifs locaux et nationaux.

Nombre des préconisations formulées dans ce document se retrouvent dans le plan interministériel de lutte contre la toxicomanie, dans les orientations des travaux du bureau des pratiques addictives de la Direction Générale de la Santé, dans les actions soutenues par la DIHAL, et dans les propositions et innovations promues par la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

La recherche et les préconisations ont été présentées en réunion plénière nationale des référents « Addictions » des Agences Régionales de Santé, et des exploitations régionales sont en cours.

Le rapport de recherche est accessible sur http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/jeune_errance_2013-2.pdf

■ Les actions Santé mentale dans le réseau

L'activité de formation du champ de la psychiatrie et de la santé mentale reste importante malgré en 2013 une baisse sensible sur l'ensemble du réseau et des Associations territoriales des Ceméa engagées dans ces formations. Ce sont 47 actions, actions organisées à partir de l'offre catalogue mais aussi des commandes des établissements. Les neuf associations organisatrices de stages, à savoir le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, les Pays-de-la-Loire, la Bretagne, le Languedoc-Roussillon, la Picardie, la Franche-Comté, Rhône-Alpes et l'Association nationale qui répondent non seulement aux sollicitations de leur région mais aussi aux commandes de l'ensemble du territoire, sont confrontées au contexte difficile aujourd'hui du secteur dont les contraintes budgétaires entraînent une baisse des projets de formation ou une orientation des choix des contenus centrés essentiellement sur les approches comportementales qui sont absentes des propositions des Ceméa. L'obligation d'être désormais habilité DPC (Développement Professionnel Continu) a mobilisé le réseau Ceméa pour garantir le maintien de l'activité nationale des Ceméa auprès des professionnels de la psychiatrie et du médico-social. Cet engagement coûteux reste à analyser, au regard des orientations de l'HAS.

Pour autant, ce sont près de **2 000 personnes** (stages et événements) principalement de la psychiatrie mais aussi du médico-social, qui ont partagé et approfondi leurs connaissances sur ces questions complexes que sont les souffrances psychiques et sociales à partir des conceptions et pratiques des Ceméa, qu'il est bon de le rappeler, ne sont pas neutres et loin de faire adhésion aux demandes actuelles.

Les Ceméa considèrent toujours aujourd'hui et peut-être encore plus aujourd'hui que le soin, la relation soignante est tout l'inverse d'un acte technique et neutre. La folie, la psychose touche la personne dans son intégrité et sa relation à l'autre ; la prise en compte ne peut alors s'abstraire du contexte de société et d'une approche plurielle et collective. Tout comme l'acte éducatif, l'acte soignant est un acte politique.

La présence sur le terrain s'est aussi traduite par plusieurs manifestations dont les Ceméa sont organisateurs ou co-organisateurs et qui contribuent à la diffusion des idées d'une « autre » psychiatrie :

- Les 31 mai et 1^{er} juin 2013 à **Villejuif**, avec Le collectif des 39, les Assises citoyennes pour l'hospitalité en Psychiatrie et dans le médico-social (**1 000 personnes**).
- Les 25 et 26 mai à **Saint-Martin du vignogoul**, les journées Isadora organisées avec le soutien des Ceméa par l'Association culturelle de la clinique (**200 personnes**).
- Les 14 et 15 juin à **Saint-Alban**, les journées annuelles de ce lieu mythique, avec les **Ceméa Languedoc-Roussillon** et qui ont organisé cette année un stage en lien avec les journées (**500 personnes** dont 90 intervenants).
- Les 11 et 12 octobre les Journées AMPI à **Marseille** avec la participation des **Ceméa PACA** (**200 personnes**).
- Les 21 et 22 novembre à la **Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette**, la 15^e édition des Rencontres Vidéo en Santé Mentale, (**35 films projetés** réalisés par des patients et des soignants, huit débats, **500 participants**).
- Cinq Ciné-débats Santé mentale à **Clermont de l'Oise** en Picardie (plus de **200 personnes**).

ECHO D'UN PROJET

15^e rencontres Vidéo Santé Mentale

Les rencontres vidéo santé mentale organisées par l'hôpital de la Maison Blanche, l'association l'Élan retrouvé, la Cité de la santé et les Ceméa ont eu lieu les 21 et 22 novembre 2013 à l'auditorium de la Cité des sciences à Paris. Ouverte à tout public, cette manifestation rassemble, chaque année, patients et soignants impliqués dans la réalisation de films, de vidéos et de courts métrages. C'est un moment fort en rencontres et échanges autour de films essentiellement réalisés par des personnes engagées, à un titre ou à un autre, dans un parcours de soins en santé mentale. Son objectif est de promouvoir la citoyenneté des personnes à travers leur pratique artistique, en offrant à des productions vidéos réalisées au sein des ateliers thérapeutiques de différentes institutions de soins européennes et canadiennes, un espace de diffusion valorisant et ouvert sur la cité. Les projections ont été suivies de débats avec le public.





Une conception soignante, toujours agissante

Les Ceméa attendaient l'abandon de la loi du 05-07-2011 sur l'obligation de soins sans consentements, un souffle nouveau dans les considérations des pratiques et approches complexes référées à la psychopathologie, ainsi que pour les formations universitaires qui conduisent aux diplômes des psychologues et des psychiatres. Les divers rendez-vous politiques aux côtés du *Collectif des 39* n'ont pas permis d'infléchir ces axes. La dé-spécification de la psychiatrie est ravageusement maintenue, elle se doit d'être une spécialité médicale comme les autres alors qu'elle ne peut l'être. Les Ceméa pensaient que les analyses seraient plus attentives à la complexité ; ainsi étaient attendues des positions de condamnation et non pas le maintien d'une politique similaire avec un passage hautement inquiétant sur le plan démocratique de « non recommandations » décidées par la Haute Autorité de la Santé traduites en interdictions concrètes (formation à dimension psychanalytique). L'État s'est emparé des contenus de formation en justifiant un discours pseudo-scientifique douteux !

Ainsi, l'engagement des Ceméa aux côtés du *Collectif des 39* contre la nuit sécuritaire s'est donc poursuivi, parce que la vigilance et des contre-propositions doivent maintenir éveillé les professionnels et les citoyens. Le succès des Assises citoyennes pour l'hospitalité en psychiatrie et dans le médico-social qui ont rassemblé près de **1 000 personnes** dont de nombreuses familles, s'est conclu par un meeting d'appel à un sursaut des consciences et de prise de position suite au Plan Autisme. De là, est né le *Collectif Alternatif Formation* qui réunit aujourd'hui une vingtaine d'associations en vue de continuer à produire une pensée et défendre une conception de la formation. C'est l'illustration que le mouvement d'éducation que sont les Ceméa, engagé, (re)prend une place de premier plan dans le paysage de la formation, et dans l'inscription d'une filiation de la conception soignante toujours agissante. L'engagement dans la co-construction d'un colloque à partir de l'héritage de Tony Lainé qui a eu lieu en novembre 2014 : *Penser la psychiatrie aujourd'hui*, avec les membres de la famille, l'API, l'IMEC, participe de cet enjeu de repenser les pratiques à l'aune de ce contexte sociétal, pour maintenir cette pensée en mouvement, pour continuer à subvertir la force des inerties.

ECHO D'UN PROJET

Accompagnement de l'association *Nous Aussi*, en Loire-Atlantique

Dans le cadre d'un partenariat avec l'APEI Ouest Saint-Nazaire, les **Ceméa Pays-de-la-Loire** accueillent un groupe d'adultes en situation de handicap mental à se structurer en association. *Nous aussi* est une association qui permet aux personnes déficientes intellectuelles de se retrouver ensemble et d'avancer sur le regard, le respect et la participation à la vie de la cité. Le message de cette association se résume ainsi : *Rien pour nous sans nous*.

Cet accompagnement se réalise par le biais d'une animatrice qui intervient entre dix et vingt heures par mois. La section locale compte aujourd'hui **23 adhérents** répartis entre Chateaubriand, Saint-Nazaire, et Pont-Château. L'année 2013 a principalement été consacrée à la structuration de la section locale. Sur la fin de l'année, ont été identifiées différentes thématiques que les adhérents de la section locale souhaitent mettre au travail : l'organisation d'un concert à Saint-Nazaire afin de faire découvrir leurs associations aux habitants ; une réflexion sur les vacances ; la rencontre et des interpellations des élus sur les droits des personnes en situation de handicap ; des interventions dans des formations.

Que faire avec ceux qui ne (nous) demandent rien ?



« Soigner, c'est écouter ce qui ne peut se dire. ». Voici l'éthique de l'approche de ces enfants sans geste ni parole dont l'équipe éducative des Parpaillols s'occupe au quotidien, dans cette institution qui accueille des enfants polyhandicapés. L'humilité du soignant est alors faite de cette délicatesse prise par chacun des adultes à savoir entendre ce qui est en jeu pour chaque enfant.

Comment dès lors les prendre en charge ces enfants-là ? Et que va bien pouvoir signifier s'occuper d'eux, quand la présence même de l'adulte, de l'éducateur, se constitue, s'épaissit de cette qualité première : ils doivent savoir ne pas savoir à la place du sujet ! Autant d'occasions pour l'éducateur, le soignant, de se mettre en jeu avec l'enfant, où se construiront en un même effort et un même désir l'activité, la journée, la relation, et l'enfant, dans une circulation et une réciprocité singulières des échanges qu'une stratégie du désir s'emploie à faire fonctionner. Considérer l'enfant mutique dans le langage (sans discours n'étant pas sans langage !), tel que notre clinique nous l'impose, implique que nous ayons à lui parler et à l'écouter. Les enfants d'ici, tels des gisants, ne parlent ni ne marchent, pour la plupart d'entre eux, parmi lesquels certains peuvent suivre du regard ce qui bouge alentour : nous. Le polyhandicap se trouve encore, parfois, redoublé de traits autistiques qui font de cet enfant un emmuré dont on prétend qu'il est pourtant vivant, nous permettant alors, à tout le moins, de recourir à l'ensemble de notre arsenal conceptuel et outillage pratique qui nous offre quelque bord où accoster en cette terra incognita d'outre-monde.

VST n° 117 - Mars 2013

Jeu et maladie d'Alzheimer

Quels intérêts peut procurer le jeu libre à une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ? Le premier d'entre eux réside dans l'approche de l'autonomie. Un malade d'Alzheimer devient, au regard de notre société, fortement dépendant. On le réveille le matin, on lui porte à manger, on le lave, on choisit ses vêtements, ses activités, le programme de sa journée, etc. Autrement dit, la quasi-totalité des décisions autonomes est perdue. Lui permettre, sur une période donnée, de choisir ses supports de jeu pour y jouer sans consignes imposées va restaurer au moins temporairement son autonomie et par conséquent son estime de soi. Le second intérêt réside dans la lutte contre l'angoisse. De nombreux psychologues ont souligné l'importance du jeu libre dans l'épanouissement de l'individu. Pour Winnicott par exemple, jouer c'est répondre à une préoccupation ; autrement dit, l'individu choisit son support de jeu selon son état d'esprit du moment afin de s'harmoniser avec la réalité. Le jeu permet de concilier les besoins internes émotionnels de l'individu avec la dure réalité externe et crée ainsi une zone tampon, une sorte de bulle rassurante où l'individu va pouvoir s'épanouir.

Stéphane Cloux
VST n° 120 - Décembre 2013



Assises citoyennes pour l'hospitalité en psychiatrie et dans le médico-social

Près de **1 000 personnes** étaient présentes aux *Assises citoyennes pour l'hospitalité en psychiatrie* et dans le médico-social les 31 mai et le 1er juin derniers, à Villejuif ! Ces assises organisées conjointement par le *Collectif des 39* et les Ceméa avaient pour ambition d'engager un travail de réflexion clinique et politique et réaffirmer les conceptions et les pratiques professionnelles humanistes.

Depuis des années, une succession de lois ont attaqué la possibilité du soin psychique aussi bien en psychiatrie que dans le médico-social, ainsi que la relation éducative détournée vers les considérations répressives. Ces assises ont été le lieu de reprise d'une parole active de tous ceux qui se sentent concernés, soignants, travailleurs sociaux, éducateurs, patients et familles, mais aussi artistes et créateurs qui soutiennent ce combat et tous les citoyens qui ne supportent plus que des lois touchent aux fondements de la République et bafouent les droits de ceux qui mériteraient au contraire la protection de la cité.

Les Ceméa ont pu rappeler avec force leurs conceptions de la formation : le stage comme un lieu d'élaboration d'une pensée collective à partir de cas cliniques et de positions théoriques, qui prend aussi en compte les interrogations et ressentis des stagiaires. Une pensée construite collectivement qui permet la pensée individuelle et sa traduction dans le rapport concret de la relation singulière. Une pensée collective qui dessine ce qui constitue le travail en équipe et le rapport à la complexité du sujet. Le stage comme espace-temps d'un engagement à la rencontre de la personne en souffrance qui mobilise les savoir-faire et les techniques et qui pose la référence du cadre du soin dans sa dimension politique.

Stage théâtre en institution éducatives et de soins

Cette formation organisée par les **Ceméa Nord-Pas-de-Calais** en deux parties distinctes de cinq jours chacune, a bénéficié à 7 professionnels de la santé mentale et une militante de l'association régionale.

La première partie propose aux participants de découvrir le jeu dramatique à travers une pratique de joueur et de réfléchir sur le sens et l'utilité d'une pratique artistique pour l'individu. La deuxième partie propose de poursuivre cette expérimentation du jeu dramatique, mais aussi de réfléchir aux possibilités de mise en place de cette activité avec différents publics et dans différentes institutions ; elle permet aussi de situer cette activité par rapport à l'activité théâtrale.

Dans ces 2 semaines, l'organisation pédagogique du stage a permis aux professionnels de vivre des temps de préparation et de construction du jeu dramatique, des jeux et exercices collectifs permettant à chacun de découvrir ses possibilités corporelles et sensorielles, de développer sa disponibilité aux autres, et solliciter son imaginaire ; des temps d'échanges et d'analyse, des temps d'apports théoriques, des temps de travail sur des textes de théâtre d'ouverture et de connaissance sur le théâtre. Les temps d'échange quotidiens ont donné la parole aux participants sur le vécu du stage, d'entendre leurs interrogations sur la pratique du jeu dramatique en tant que joueur (dans le stage) ou animateur (dans leur contexte professionnel) et d'y répondre.



■ Des actions des Ceméa pour les jeunes enfants, en développement

Les Ceméa militent toujours pour que l'accueil des jeunes enfants soit reconnu comme une réelle mission de service public. Ils ont eu l'occasion de la réaffirmer lors de leurs différentes rencontres politiques.

Afin de renforcer les compétences de leurs équipes de formateurs, chaque année le Pôle Jeunes enfants des Ceméa organise un regroupement national, comprenant mutualisation de pratiques, ateliers et conférences. En 2013, 70 personnes y ont participé à Aubervilliers, le thème était « Les langages chez le jeune enfant, le bilinguisme et le pluri-linguisme ». Une conférence de Mehmet Ali Akinci Professeur des Universités, Chercheur en Psycholinguistique et Contact des Langues et des Cultures à l'Université de Rouen, a ouvert le regroupement.

En 2013 a été réalisé et édité un numéro spécial de la revue des Ceméa *Vers l'Éducation Nouvelle* « Accueillir les jeunes enfants ». Son contenu valorise la transversalité des prises en charge et des accueils des jeunes enfants.

Dans le réseau, les actions auprès des professionnels de la petite enfance sont multiples, ainsi on peut noter :

- En **Ile-de-France** : labellisation par IPERIA des Ceméa pour une formation continue d'assistant(e)s maternel(le)s.

- En **Rhône-Alpes** : une journée de réflexion sur le développement chez les jeunes enfants et l'accompagnement culturel avec des petits en musée.

- En **Pays-de-la-Loire** : une journée d'étude « De l'observation à l'autonomie » soutenue par le Conseil régional de Loire-Atlantique et l'IUFM, à Nantes, a rassemblé un peu plus de **90 personnes**.

- En **Bretagne** : plusieurs soirées, débats autour du film « Grandir » dans le cadre du Festival du film d'éducation décentralisé ont rassemblé plus de **80 participants** avec des échanges très riches.

- En **Languedoc-Roussillon**, organisation d'une journée d'étude au centre social Valdegour à Nîmes, sur le thème « Loczy aujourd'hui ».

- En **Nord-Pas-de-Calais**, en septembre 2013 s'est déroulé à Douai, un week-end de formation de formateurs sur les jeux extérieurs et les activités autour de la petite enfance. Il a réuni une cinquantaine de participants.

- En **PACA**, a été réalisée en 2013 neuf formations courtes « Petite enfance » concernant **151 stagiaires** (285 journées/stagiaires). Les Ceméa sont également intervenus dans la formation continue des ATSEM de différentes collectivités.

- En **Auvergne**, les Ceméa ont à nouveau conventionné des actions en 2013 avec la DAJL de Clermont-Ferrand et signé une convention pluriannuelle 2013/2014 pour la direction de l'ALSH Jeunes enfants de Theix.

- En **Lorraine**, 5 ou 6 conférences ont été mise en place avec des thématiques petite enfance ou enfance dans 4 structures différentes.

- À **l'international**, le projet Grundtvig New Child, New Family **Hongrie, Espagne, Italie, France**. Ce projet qui a débuté en septembre 2012 s'est terminé en juin 2013 par un séminaire organisé par les pôles Jeunes enfants et Europe International des Ceméa.

- Une table ronde a rassemblé Anne Williams membre de la plateforme Eurochild, Nora Milotay, responsable de la petite enfance à la Commission européenne et Mr Schneck, directeur de l'international à la CNAF; **30 personnes** y ont participé.

L'observation au service de l'aménagement

Aménager un lieu qui accueille des jeunes enfants, c'est mettre à disposition des jeux, des jouets, des espaces aptes à créer des situations recherchées, développer des habiletés... Mais c'est aussi prendre le temps d'observer les enfants évoluer dans ces espaces, se questionner sur les différents usages qu'ils font des aménagements avant de les enrichir, les réaménager.

Chloé Jean

Les Cahiers de l'Animation n° 84 - Octobre 2013



Accueil et bien-traitance

Accueillir un jeune enfant, c'est se mettre à sa portée, c'est l'accueillir avec sa personnalité, sa culture, ses habitudes, ses différences. C'est aussi accueillir ses parents, sa famille à travers lui. Accueillir un enfant suppose que nous ayons anticipé sur ce qui va se passer le concernant durant une journée ou un séjour et que nous ayons une idée précise de ce que nous voudrions qu'il vive.

Marie-Claire Chavaroche

Les Cahiers de l'Animation n° 84 - Octobre 2013

Jeunes enfants : les Ceméa présents dans de nombreux collectifs

Le Pôle Jeunes enfants des Ceméa est présent dans les collectifs *Pas de bébés à la consigne* et *Pas de zéro de conduite*. En 2013, les Ceméa ont participé à la création du Collectif « Construire Ensemble la Politique de l'Enfance » qui a vu le jour en janvier 2014. La volonté à travers ce collectif est de rompre avec les politiques de rustine et de replâtrage et de proposer une nouvelle donne pour construire ensemble « LA politique de l'enfance ».

« Pas de bébés à la consigne »

Il émane initialement des syndicats de la petite enfance, d'associations de professionnels, du secteur social et de l'Éducation nationale, d'associations de parents d'élèves et familiales. Toutes ces personnes se sont mobilisées en 2010 pour faire abroger le décret Morano qui diminue le taux d'encadrement dans les crèches et préconise la sous-qualification du personnel (pas besoin d'avoir des diplômes pour changer des couches), par contre augmente les effectifs pour les assistant(e)s maternel(le)s. Mme Bertinotti avait annoncé dans sa « profession de foi » l'abrogation de ce décret qui pour l'heure est toujours en vigueur.

En 2013, le collectif a fait des propositions de réforme pour : augmenter le taux d'encadrement qui depuis la fin de la seconde guerre mondiale n'a pas bougé; baisser le surnombre d'enfants à 110% (pour 120% actuellement), d'expériences, le surnombre conduit à enfreindre les taux d'encadrements réglementaires; faire passer le nombre de professionnels qualifiés de 40% à 50%.

« Pas de zéro de conduite »

Le collectif créé en 2006 s'est constitué avec toutes les personnes physiques ou morales en réponse et contre l'expertise de l'INSERM sur les troubles des conduites de l'enfant de moins de 3 ans.

À travers le collectif « Pas de zéro de conduite », les Ceméa :

- s'élèvent contre les risques de dérives des pratiques de soins, notamment psychiques, vers des fins normatives et de contrôle social ;
- refusent la médicalisation ou la psychiatrisation de toute manifestation de mal-être social ;
- s'engagent à préserver dans leurs pratiques professionnelles et sociales la pluralité des approches dans les domaines médical, psychologique, social, éducatif... vis-à-vis des difficultés des enfants, en prenant en compte la singularité de chacun au sein de son environnement ;
- en appellent à un débat démocratique sur la prévention, la protection et les soins prodigués aux enfants, dans un esprit de clarté quant aux fonctions des divers acteurs du champ social (santé, éducation, justice) et quant aux interrelations entre ces acteurs.

« Construire Ensemble la Politique de l'Enfance »

Initiative pour la création d'un Conseil National de l'Enfance et d'une Instance Interministérielle à l'Enfance.

« Face au mal-être grandissant des enfants et des jeunes ressentis également par leurs parents et les professionnels qui les entourent, nous constatons que les politiques actuelles nationales et locales relatives à l'enfance, malgré leur bonne volonté affichée, montrent la limite des réponses préfabriquées, du saupoudrage, du morcellement. Face aux bouleversements économiques, culturels et sociaux, avec un renforcement des inégalités, quel avenir pour un pays, sans une politique ambitieuse et cohérente pour l'enfance et la jeunesse ? »

Voici pourquoi, 88 organisations familiales, professionnelles, culturelles... ici ensemble réunies veulent rompre avec les politiques de rustine et de replâtrage et proposent les moyens d'une nouvelle donne pour construire ensemble LA politique de l'enfance.

Rassemblées au sein du Collectif national CEPE – « Construire Ensemble la Politique de l'Enfance », elles ont lancé un appel pour qu'une véritable politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse soit co-construite, avec l'ensemble des acteurs concernés. Elles proposent la création d'un dispositif combinant deux instances, un Conseil National de l'Enfance et une Instance Interministérielle à l'Enfance. Le 28 janvier 2014, au sénat, le CEPE a rendu public son appel adressé au Président de la République et invite les citoyens à s'en saisir.

